

TRANSFORMATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE DE BAILLEAU-LE-PIN EN ACCUEILS DE LOISIRS / MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

CAHIER DES CHARGES

Présentation du projet

La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a pour projet la réhabilitation d'un immeuble situé 1 Rue de l'église à Bailleau-le-Pin (28120) pour le transformer en Accueil de Loisirs et répondre aux besoins existants sur cette commune.

Ce bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée de 85 m² environ, d'un étage d'environ 85 m² également et de combles de 45m² pour une superficie totale de 215m².

Situation du Projet

Le projet se situe 1 Rue de l'Eglise, 28120 Bailleau-le-Pin, en centre-ville. Il s'agit d'un ancien presbytère. Il est situé en centre-bourg, derrière la mairie, dans un ensemble voué à l'enfance avec les écoles, la garderie, la médiathèque et la maison de la famille.

Le Maître d'œuvre devra donc s'imprégner de cette configuration et proposer une bonne intégration du projet dans l'environnement.

Un plan de situation est joint au présent cahier des charges.

Programme

Les travaux concernent l'ensemble du bâtiment, avec la création de salles d'activités, de salles de repos, de sanitaires, de l'aménagement de la cour. Le maître d'œuvre devra respecter les préconisations de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), et du Maître d'Ouvrage.

Ainsi, il est prévu un accueil pour 24 enfants âgés de 3 à 6 ans et un accueil pour 36 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Dans ce cadre, le rez-de-chaussée devra prévoir :

- 1 bureau
- Une salle d'activités pour les 3-6 ans
- Un sanitaire PMR et un sanitaire pour les 3-6 ans
- Une salle d'activités pour les 6-12 ans

Le premier étage devra pour sa part prévoir :

- Un espace sanitaire pour les filles
- Un espace sanitaire pour les garçons
- Une salle d'activités
- Une salle de repos pour une dizaine de lits

Le deuxième étage :

- Il est pour l'instant uniquement envisagé une isolation des murs et sols

Les travaux devront être achevés pour l'été 2020

Le Montant estimatif des travaux est de 400 000€ HT

Mission de l'Architecte

L'équipe devra assurer les missions suivantes :

- Les études d'esquisse, d'avant-projet et les études de projet
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux
- Les études d'exécution et le visa de celles qui seraient faites par les opérateurs économiques chargés des travaux
- La direction de l'exécution des marchés de travaux
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.